

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 104

Artikel: Paris associé à l'Année Vinet
Autor: Malac, Guillaume
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris associé à l'Année Vinet

Le souvenir de l'homme de lettres et d'esprit vaudois a été rappelé dans la capitale française lors d'une exposition venue de Lausanne et présentée au Temple de l'Oratoire du Louvre. Proche du mouvement du Réveil, Vinet fut le témoin prudent d'une époque troublée.

S'il est un auteur dont le nom marqua l'histoire, mais dont la biographie n'est pas vraiment de nature à aiguïser la vivacité des auteurs, c'est bien Alexandre Vinet, né à Lausanne en 1797. On chercherait en vain dans son existence tel événement rare le créditant d'une destinée hors du commun ; on tenterait sans succès de le suivre en de romanesques aventures ou d'épiques voyages ; tout au plus pourrait-on repérer, dictée par une santé fragile, une cure thermale à Sète, auprès de cette Méditerranée qu'il qualifia d'«onde amère», et dont la proximité ne fut guère pour le séduire. Vinet ne fut pas le héros d'une époque troublée ; ou plutôt, s'il en fut, presque malgré lui, spectateur et commentateur, cela ne provint nullement d'une décision personnelle. Témoin d'une époque mouvementée (marquée notamment par les émeutes de 1830), il en regarda l'effervescence à travers les vitres de la salle de classe où il enseignait la littérature, à Bâle. S'il s'enflamma un temps pour cette liberté, dont il croyait pouvoir lire la soudaine apparition dans le monde, la contemplation des troubles suscités par ce qu'il nommait la «populace» le conduisit rapidement à mettre fin à son œuvre d'apologiste de la révolution.

Ses prises de position anti-socialistes l'ont fait classer parmi les libéraux (au sens politique et non théologique du terme). Quant à son approche des questions sociales, elle porte la marque de son époque : partisan de la liberté au nom de l'Evangile, mais effrayé (déjà!) par la perte des valeurs, le suffrage universel lui paraîtra une idée dangereuse ; favorable à l'instruction des femmes, il ne leur concèdera pas le droit à l'érudition ; les



auteurs du XVIII^{ème} siècle, notamment les Lumières, furent à ses yeux coupables d'avoir introduit davantage encore dans le monde le monstre de l'incrédulité, source de toutes les destructions à venir.

Vinet témoigne ainsi de cet étrange mélange de conservatisme politique et de générosité sociale, qui fut le propre de la bourgeoisie éclairée du XIX^{ème} siècle. Professeur, il s'attachera à l'ouverture d'une classe supplémentaire permettant aux filles de poursuivre leur instruction ; il mènera ce combat parce qu'une fille, doit aussi être rendue «chaque jour, au moins pour quelques instants... aux travaux domestiques, aux soins de fille et de sœur, qui la préparent à de plus grands encore, au ménage (...) qui sera sa république à elle, sa politique, son forum» (sic). La liberté qu'il affectionnait était celle de l'âme conduite par l'Evangile. Toutefois, de ce dernier, il retint surtout la morale : «La religion, écrivait-il, a été d'abord et essentiellement morale et dans le

fond elle n'est pas autre chose : otez la morale, c'est-à-dire l'obéissance, rien ne reste». On serait aujourd'hui tenté de dire exactement l'inverse. Vinet n'a pas su faire de la réflexion théologique la partie la plus importante de son œuvre. Les commentateurs ne s'y sont pas trompés, qui ont souvent cherché dans sa correspondance les éléments les plus éclairants de son itinéraire : la correspondance fut, pour lui, une véritable tâche d'accompagnement pastoral.

On pourrait alors s'étonner de l'intérêt qu'Alexandre Vinet suscite encore. Pourquoi cette année fut-elle dite «année Vinet», donnant lieu à plusieurs publications dans le canton de Vaud ? Le bicentenaire d'une naissance n'explique pas tout. Au-delà d'un usage très «intéressé» de son œuvre (surtout par certains politiciens helvétiques), Vinet demeure important. Bien qu'ayant souhaité vivement être pasteur, et ayant suivi la formation nécessaire, il s'orienta au dernier moment vers l'enseignement, s'acquittant avec brio de sa tâche (on lui doit une «Chrestomathie» restée fameuse). Mais l'ouvrage auquel son nom demeure associé, pour les théologiens, est son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*. Il y défendit vigoureusement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout en réfléchissant à ses implications. Il fut l'un des précurseurs de la fondation de l'Eglise libre. Ainsi, son œuvre rejoint des débats très actuels, des questions que les Suisses ont réouvertes bien avant les Français, trop polarisés par le maintien d'une organisation datant de 1905. À lire ses textes théologiques et éthiques, on le rapprochera également du mouvement du Réveil. D'aucuns ne manqueront pas de lui reprocher de fortes tendances psychologisantes (au sens qu'avait ce mot quelques décennies avant Freud), ainsi qu'un penchant sentimentaliste. Reste que, plus encore qu'un auteur dont l'œuvre aurait fait date, Vinet est l'un de ces personnages qui intéressent notre histoire.

Guillaume Malac